

## **DEC151127DRH**

Désignant les représentants de l'administration de la commission nationale de mobilité du CNRS

### **Le Président,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 17 ;

**Vu** le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

**Vu** l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

**Vu** la décision n° 060071DRH du 6 décembre 2006 fixant la composition et les attributions de la commission nationale de mobilité du CNRS modifiée par la décision n° 121282DRH du 23 avril 2012,

## **DECIDE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés pour représenter l'administration à la commission nationale de mobilité du CNRS :

1) En tant que représentants titulaires :

- Pierre COURAL, directeur des ressources humaines,
- Liliane FLABBÉE, directrice de la direction déléguée aux cadres supérieurs, DRH, à Paris,
- Christophe GEOURJON, directeur-adjoint de recherche à l'Institut de biologie et chimie des protéines (IBCP) - FR3302, à Lyon.
- Carole LE CONTEL, directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences humaines et sociales, à Paris,
- Richard RETOUX, responsable technique du plateau de microscopie électronique de l'UMR6508 (CRISMAT), à Caen,
- Béatrice SIMPSON, responsable adjointe du service observatoire des métiers et de l'emploi scientifique, DRH, à Paris,

2) En tant que représentants suppléants :

- Ludovic BRUTINOT, directeur administratif au Laboratoire Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute température et Irradiation (CEMHTI) – UPR3079, à Orléans,
- Rémi CORNAT, responsable du service électronique au Laboratoire Leprince-Ringuet (LLR) - UMR7638, à Palaiseau.
- Catherine CRIBIU, adjointe du responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Sud, à Gif-sur-Yvette,
- Christiane ENAMÉ, responsable du service formation et itinéraires professionnels, DRH, à Paris,
- Isabelle LONGIN, directrice adjointe des ressources humaines,
- Jean-Pierre REYES, adjoint de la déléguée régionale de la délégation Paris B (DR2),

### **Article 2**

Le mandat des membres nommés prend fin en même temps que celui des représentants du personnel.

### **Article 3**

La présente décision abroge la décision n°121489DRH du 11 mai 2012 et sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 mai 2015

Alain FUCHS